

CONSEIL FÉDÉRAL DE LA FNEEQ

Les 1^{er}, 2 et 3 juin dernier, s'est tenu à l'hôtel Château-Laurier à Québec, le Conseil fédéral printanier de la FNEEQ. et j'y ai représenté le SPECA.

J'ai déposé au local du SPECA tous les documents qui nous ont été remis au Conseil et vous pourrez vous y présenter pour en prendre connaissance.

1. Louis Roy

En mot de bienvenue, Louis Roy, nouveau président de la C.S.N., dont c'était la première présence à nos instances en tant que président de la C.S.N., a insisté, entre autres sujets, sur la nécessité de poursuivre la défense des acquits du secteur public devant la montée de la droite. Il a souligné, suite à une intervention du soussigné, la nuisance de la langue de bois de la gauche versus le langage clair et net de la droite.

2. Finances publiques (Contre l'augmentation des droits de scolarité)

On nous a rappelé que 150 organisations et 55 000 manifestants avaient été impliqués dans l'importante manifestation réussie tenue à cet égard en mars dernier à Montréal.

Vu le silence des médias sur cet événement, on s'interroge sur la façon dont nos idées devraient être portées.

Plusieurs activités locales ont été tenues sur ce thème avec succès dans plusieurs collèges et il fut voté qu'à la rentrée scolaire 2011-2012, tous les syndicats locaux organiseraient à l'interne de concert avec la ou les association(s) étudiante(s) locale(s), une activité commune de sensibilisation sur la question des droits de scolarité.

3. Santé-Sécurité au travail

Lors d'un atelier spécifique tenu sur le sujet, beaucoup de délégations ont critiqué le manque de sécurité des différentes machines dans les laboratoires et autres locaux dans les collèges. Il semble qu'elles soient non sécuritaires par un défaut d'entretien.

Certains collèges créent beaucoup d'insatisfaction chez leurs personnels en ayant recours à des firmes extérieures pour leur propre accréditation en matière de sécurité et de milieu de vie. Beaucoup de délégués de demandent si on ne pourrait pas nous-mêmes à l'interne établir ces critères.

.....2

Beaucoup de plaignent des problèmes de santé mentale en lien avec le harcèlement psychologique et demandent de revoir les politiques existantes en la matière.

Beaucoup de critiques s'élèvent contre la qualité de l'air dans les différents locaux.

Il y a aussi des demandes pour avoir un guide en matière de santé-sécurité.

Il y a beaucoup de différences d'un établissement à un autre sur la qualité de fonctionnement des comités locaux de santé-sécurité, allant d'un fonctionnement dynamique et constant à presque la paralysie complète.

Il fut fortement recommandé au Comité santé-sécurité de la FNEEQ d'entreprendre dès cet automne (2011) une tournée des syndicats pour recueillir leurs doléances pour entreprendre une action collective éventuellement.

4. Réussite scolaire

Beaucoup de propositions ont été adoptées concernant tout à la fois la réussite scolaire et le maintien d'un enseignement de qualité; personne n'est venu au micro revendiquant la réussite à n'importe quel prix.

Compte tenu que le secteur privé de la FNEEQ regroupe des écoles de niveau primaire, il fut voté de soutenir les services de garde en milieu scolaire en les considérant comme de véritables services complémentaires.

5. Enseignement supérieur aux États-Unis

Nous avons accueilli un professeur d'une université de Californie qui nous a entretenus de la situation particulière de l'enseignement supérieur chez nos voisins du Sud.

Dans les années 1960, le gouverneur de l'époque de la Californie avait impliqué fortement le gouvernement dans le financement de l'enseignement supérieur dans cet État de l'Ouest.

Or avec les années qui passaient, les gens ont commencé à trouver que les coûts engendrés par cette politique devenaient trop onéreux, si bien que le gouvernement s'est de plus en plus retiré de ce financement au point où maintenant les étudiants paient maintenant des montants trop onéreux pour s'instruire.

Il y a un parallèle à faire et une leçon à tirer entre cette histoire et ce qui se prépare au Québec avec l'augmentation prévue et annoncée de frais de scolarité.

.....3

.....3

6. Appui aux luttes des syndicats en conflit.

Nous avons voté un appui au Syndicat canadien des postiers qui nous avait appuyés lors de nos dernières négociations.

Nous avons voté un appui et fait un don de 1 000,00\$ à chacun des syndicats suivants de la C.S.N. en conflit :

- a) le syndicat de l'Usine Olymel (découpage de porcs) de St-Simon en conflit depuis 44 mois (presque quatre ans) et qui comptait 880 membres lors du début du conflit;
- b) le syndicat des 100 salariés du Château Mont-Sainte-Anne à Mont Sainte-Anne, où la FNNEEQ a tenu son dernier congrès en 2009, et qui sont en lock-out depuis le 4 avril 2011.

Il est à noter que cet hôtel appartient à monsieur Charles Sirois, le partenaire de François Legault dans la Coalition pour l'avenir du Québec.

Depuis que je vais aux instances de la FNNEEQ, je suis toujours renversé et admiratif devant la combativité, l'acharnement et le courage des syndicats du secteur privé de la C.S.N. qui engagent avec leur minces prestations du Fond de défense de la C.S.N. des batailles presque interminables contre des employeurs extrêmement puissants pour améliorer leurs conditions de travail. Ce sont souvent des travailleurs manuels avec plus ou moins de scolarité, mais avec un désir de vaincre qui nous fait défaut. J'essaie un instant d'imaginer où nous en serions aujourd'hui dans les secteurs public et parapublic, si nous n'avions fait preuve que de la moitié de leur courage lors de nos conflits de travail....., mais permettez-moi de rêver un peu.....!

7. États financiers

En consultant les pages de chiffres que j'ai déposées au local du SPECA, vous constaterez l'excellente situation des finances de la fédération et vous réaliserez que nos finances sont très bien protégées.

8. Politique de remboursement

Pour encourager le transport en commun des délégués lors de la tenue de ses instances, la FNNEEQ avait décidé d'établir un montant fixe de remboursement pour ceux et celles qui utiliseraient le transport en commun, montant qui excédait le coût réel du transport.

.....4

.....4

Or les gouvernements fédéral et québécois viennent de décider que cette partie excédentaire au coût réel du transport est un revenu imposable dans les mains de ceux qui le reçoivent vu qu'elle ne correspond pas à une dépense réelle. En conséquence la FNEEQ reverra sa politique de remboursement à la lumière de cette décision des autorités fiscales.

Robert Thibault, délégué au Conseil fédéral de la FNEEQ